

Commission  
des  
Communautés européennes  
Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 6 janvier 1973  
BO/ab

432

Note BIO COM (73) 3 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

---

#### Réunion de la Commission

Hier matin, vendredi 5 janvier, la Commission présidée par M. Mansholt a tenu sa dernière réunion. Mis à part quelques tâches administratives qui devaient être réglées par la Commission de la Communauté à Six, pour des raisons impératives, la séance était consacrée aux adieux du Président Mansholt et des autres membres partants. Le Président Mansholt a évoqué le travail important accompli par la Commission durant une période très difficile, d'abord sous la présidence de M. Malfatti, ensuite sous la sienne. Il a tout particulièrement rappelé les progrès dans la construction de l'union économique et monétaire, dus particulièrement à la ténacité du vice-président Barre auquel il a tenu à rendre un hommage particulier, il a ensuite évoqué les négociations pour l'élargissement, au succès desquelles toute la Commission a contribué, tout particulièrement M. Deniau. Parmi les fonctionnaires, M. Mansholt a tenu à évoquer le nom de M. Wellenstein et de M. Mosca. Finalement, il a porté un toast à la Commission de la Communauté à Neuf, en lui souhaitant d'avoir une position forte et efficace. Le vice-président Haferkamp lui a répondu, rendant hommage notamment à l'oeuvre accomplie par M. Mansholt qui a été un guide extraordinaire de la Commission et qui a permis à celle-ci d'accomplir des tâches uniques dans les annales politiques européennes.

Ce matin, les Présidents Mansholt et Ortoli se sont rencontrés pour un "passage des pouvoirs" très informel : M. Mansholt a présenté à M. Ortoli les Directeurs généraux et les Chefs de service. Ensuite, devant les journalistes, dans la salle de de presse, les deux Présidents se sont serrés la main. M. Mansholt a exprimé ses souhaits à la nouvelle Commission, tandis que M. Ortoli rendait hommage à l'oeuvre de ses prédécesseurs et tout particulièrement à celle de M. Mansholt.

La nouvelle Commission s'est établie cet après-midi à 15 heures. Elle a procédé à l'approbation de son règlement intérieur : à remarquer que le quorum de la nouvelle Commission est porté à 7 membres, si bien que toute décision doit recueillir les voix favorables d'au moins 7 membres de la Commission. Ensuite, elle a approuvé le calendrier de ses prochaines réunions. Comme prévu, la Commission se réunira les 10/11 janvier à Bruxelles pour nommer les Directeurs généraux et les Chefs de service, et une réunion est prévue à Strasbourg, pendant la session du 16 au 19 janvier du Parlement européen. Les 24 et 25 janvier, la Commission se réunira à Bruxelles et délibérera au sujet de son programme de travail. Il a aussi été décidé que la Commission présentera le programme de travail au Parlement, pendant la session du 12 au 16 février à Luxembourg.

La Commission poursuit sa réunion en cadre très restreint pour la distribution des portefeuilles. Les discussions pourraient se poursuivre cette nuit et pendant la journée de demain.

Amitiés

B. OLIVI